



**Malgré la crise sanitaire, plusieurs secteurs sont encore en demande de jobistes pour**



**travailler cet été.**

**Il est grand temps de créer ou de remettre à jour votre cv.**

## **Quels sont les secteurs qui engagent encore des étudiants pur cet été ?**

L'horeca, la livraison, l'industrie, la logistique, les entreprises, l'administration, les parcs d'attractions, la culture, mais aussi les soins de santé.

## **Qu'en est-il de la législation sur le travail étudiant ?**

Consultez nos différentes pages à ce sujet :

- [Qui peut travailler sous contrat d'occupation étudiant ?](#)
- [Job étudiant et étudiants étrangers](#)
- [Le contrat d'occupation étudiant, c'est quoi ?](#)
- [Période d'essai](#)
- [Durée du temps de travail](#)
- [La rémunération](#)
- [Fin du contrat d'occupation étudiant](#)
- [Travail de nuit, jours fériés, jours de repos, travaux interdits](#)
- [Quand le contrat est-il soumis à l'ONSS ?](#)
- [Allocations familiales, chômage et mutuelle](#)
- [Incapacité de travail, accidents du travail, pécules de vacances](#)
- [L'étudiant et les impôts](#)



- [L'étudiant et le travail indépendant](#)
- [Job étudiant à l'étranger](#)

## **Quels sont les services jobs ?**

Si vous désirez une aide pour compléter ou relire votre cv et/ou votre lettre de motivation, prenez contact avec le service job de notre centre Infor Jeunes :

02/733.11.93 (du lundi au vendredi entre 13h et 18h) - Chaussée de Louvain, 339 à 1030 Schaerbeek (sur rdv) - [inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)

Vous pouvez également contacter d'autres organismes repris sur la page suivante: [Adresses utiles](#)